

ALLIANCE



CAMEROUN

État d'avancement de la cible 8.7 des ODD

Mayo 2021 – Avril 2022

Index

1. Depuis mai 2022, quels progrès avez-vous faits concernant la première priorité de votre feuille de route nationale ["..."]? *	5
2. Depuis mai 2022, quels progrès avez-vous faits concernant la deuxième priorité de votre feuille de route nationale ["..."]? *	6
3. Depuis mai 2022, quels progrès avez-vous faits concernant la deuxième priorité de votre feuille de route nationale ["..."]? *	7
4. Où en est la réalisation de votre prochaine étape n° 1 ["..."]?	8
5. Où en est la réalisation de votre prochaine étape n° 2 ["..."]?	8
6. Où en est la réalisation de votre prochaine étape n° 2 ["..."]?	8
7. Veuillez nous en dire plus au sujet de l'avancement des prochaines étapes que vous avez établies.	8
ÉTAT D'AVANCEMENT GLOBAL AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	9
8. Selon vous, avez-vous progressé par rapport aux priorités de votre feuille de route? *	9
9. Compte tenu de l'état d'avancement de vos priorités nationales et de vos prochaines étapes (que vous avez présentées), quels sont les principaux résultats enregistrés entre mai 2022 et avril 2023 à mettre en avant sur la page d'accueil ou dans les rapports de l'Alliance 8.7? *	9
10. Les efforts déployés pour atteindre la cible 8.7 ont-ils abouti à d'autres réussites dignes de mention? 10	
Veuillez également prendre en compte d'autres aspects de la cible 8.7 qui ne figurent pas dans votre feuille de route (c'est-à-dire, le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains ou l'esclavage moderne).	
	10
11. Quelles sont ces réussites dignes de mention?	10
12. Quelles difficultés avez-vous dû surmonter dans la réalisation des priorités de votre feuille de route et de vos prochaines étapes? *	10
13. Comment avez-vous surmonté ces difficultés? Quels enseignements en avez-vous tirés?	11
ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LES 12 DERNIERS MOIS	11
14. Since May 2022, what progress has been made to your #5 national roadmap priority "Child Trafficking 1. Increase awareness raising about the dangers of trafficking and available services and improve means of communications at all levels, i.e. between institutions and from national to province, district and local levels"?	
* 11	

15. Le cas échéant, veuillez-nous en dire plus au sujet des instruments d'évaluation et/ou D'autres types d'éléments de preuve que vous avez utilisés pour mesurer l'état d'avancement de vos priorités nationales.	12
Exemple	12
16. Veuillez nous dire quelles difficultés vous avez rencontrées (le cas échéant) pour réunir les éléments de preuve nécessaires à l'évaluation de votre état d'avancement.	12
17. Veuillez indiquer les noms d'autres parties prenantes (par exemple, organismes Gouvernementaux, partenaires sociaux, organisations de la société civile) et la nature de leur participation, le cas échéant, à l'évaluation de votre état d'avancement.	12
Exemple	12
COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX	13
18. Avez-vous collaboré avec des partenaires internationaux?	13
19. Veuillez indiquer les noms de vos partenaires internationaux et la nature de leur collaboration.	14
Exemple	14
20. Avez-vous appuyé des initiatives sous régionales/régionales/mondiales, notamment les Initiatives Sud-Sud, sur l'élimination du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne? *	14
21. Veuillez-nous en dire plus au sujet des initiatives sous régionales/régionales/mondiales que vous avez soutenues.	14
COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES NATIONAUX	14
22. Collaborez-vous avec des partenaires nationaux? * Veuillez cocher tous ceux qui s'appliquent.	14
23. Veuillez indiquer les noms de vos partenaires nationaux et la nature de leur collaboration.	15
Exemple	15
24. Comparativement à l'an dernier, la collaboration avec les parties prenantes nationales s'est-elle accrue, à votre avis? *	15
25. Veuillez nous dire comment votre collaboration avec des partenaires nationaux s'est améliorée et les mesures prises en conséquence.	15
Exemple	15
26. Le mécanisme des pays pionniers a-t-il été jugé utile?	16
PERSPECTIVES D'AVENIR	16

27. Faut-il réviser les priorités de la feuille de route de votre pays? 16
28. Qu'est-ce qui doit être actualisé? Veuillez cocher tous les éléments qui s'appliquent. 16
29. D'ici avril 2024, quelles sont les prochaines étapes à franchir pour la réalisation des priorités de la feuille de route de votre pays? * Veuillez fournir les informations suivantes: 16
- Exemple 17
30. Quelles difficultés éventuelles aurez-vous à surmonter dans cette démarche? Pour franchir cette étape nous pourrions faire face aux difficultés d'ordre procédurier et de décision institutionnelle. 18
31. Merci à vous! Vous avez fini de remplir ce formulaire. Y a-t-il autre chose dont vous voudriez nous faire part? 18

Vous êtes invité(e) à faire part des progrès réalisés par [tel pays] pour atteindre la cible 8.7 des ODD entre mai 2022 et avril 2023. Vos réponses seront utilisées dans le Rapport de situation annuel 2022-2023.

Le présent questionnaire comporte à la fois des questions ouvertes et des questions fermées. Il prend **de 20 à 30 minutes** à remplir. Tous les questionnaires remis seront examinés par le Groupe de travail chargé du suivi de l'avancement de la cible 8.7. Le rapport de situation sera actualisé sur <alliance87.org>. Si vous avez des questions, veuillez contacter le

Secrétariat <info@alliance87.org>.

***Veuillez noter qu'il s'agit d'un modèle. Le texte placé entre crochets se rapporte à [tel pays]**

Avancement des priorités de la feuille de route - Bilan annuel

Voyons quelles sont: i) vos priorités nationales en vue de l'élimination du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne; ii) les prochaines étapes décrites dans votre dernier rapport annuel de pays pionnier.

*La présente section ne s'applique pas aux pays rendant compte de leur situation pour la première fois.

*Si vous avez fourni plus de 3 priorités de feuille de route dans le dernier rapport, toutes vos priorités de feuille de route AP- paraîtront dans cette section.

1. Depuis mai 2022, quels progrès avez-vous faits concernant la première priorité de votre feuille de route nationale ["..."]? *

* Cameroun (SOSTECAM) est disponible et validé techniquement. Il permettra après adoption au Comité National de lutte contre le Travail des Enfants et vulgarisation auprès des acteurs, de suivre les cas du travail des enfants de concert avec la population locale, et d'organiser la sortie de l'enfant du circuit économique soit par le retour en famille, soit l'inscription à l'école soit l'inscription en formation.

* Le projet d'arrêté portant révision de la liste des travaux dangereux a été validé par la Commission Nationale de Santé et Sécurité au Travail. Il sera ensuite transmis dans les Services du Premier Ministre pour signature.

- Des campagnes de vulgarisation des conventions de l'OIT ratifiées par le Cameroun auprès des acteurs impliqués dans la lutte contre le travail des enfants à travers les dix régions du pays ont été organisées ainsi qu'auprès du personnel judiciaire de la région du Centre qui statue en matière sociale et contentieux de la sécurité sociale.

- Le lancement d'une opération de délivrance massive de 100 000 actes de naissance dans la région de l'extrême-nord du Cameroun. Action conjointe Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL/BUNEC Bureau National de l'Etat Civil)

- Une ligne verte de protection de l'enfant a été créée au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) la ligne verte 116

- La Charte de protection des Enfants en ligne a été adoptée

2. Depuis mai 2022, quels progrès avez-vous faits concernant la deuxième priorité de votre feuille de route nationale ["..."]? *

- Renforcement des capacités et d'appropriation du Manuel de procédures Opérationnelles Standards de prévention, de signalement, de répression et de prise en charge des enfants victimes de violences de genre, y inclus en milieu scolaire, ainsi que du Code de Conduite auprès des acteurs et intervenants qui sont organisées chaque année par le Ministère des Affaires Sociales chaque année
- Mise en place d'une plateforme communale pilote de protection de l'enfant dans l'arrondissement de Yaoundé 2

- Regroupement des acteurs communautaires par pôles d'interventions (responsables d'associations, chefs traditionnels, responsables éducatifs, leaders jeunes) au total 210 personnes qui servent de relai sur le terrain au niveau local
- Sensibilisation par les travailleurs sociaux sur les mécanismes de prévention et de prise en charge des violences, les missions et les procédures des centres sociaux, en matière d'accompagnement des enfants vulnérables et distribution des supports (flyers)
- Organisation des ateliers participatifs : 08 ateliers participatifs qui regroupaient les leaders traditionnels, religieux et communautaires autour de la notion de violence et des mécanismes de prévention et de prise charge
- Mise en place d'une écoute de proximité : Une équipe mobile de travailleurs sociaux est chargée d'effectuer des descentes au sein des communautés et famille pour identifier les enfants victimes de violences et d'abus après des signalements, de relever leurs besoins en vue de leur apporter la réponse adaptée
- La prise en charge globale de certains enfants victimes : au cours des six derniers mois, 150 enfants ont été accompagnés dans ce cadre.
- Organisation de la Journée de l'Enfant Africain et du Parlement des Enfants au Cameroun.

3. Depuis mai 2022, quels progrès avez-vous faits concernant la deuxième priorité de votre feuille de route nationale ["..."]? *

- La construction d'un centre d'accueil pour réfugié(e)s dont a bénéficié le MINAS avec l'appui de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations)
- Le Centre Opérationnel de la ligne verte (COLV) de dénonciation des victimes de traite et de trafic de personnes (1503) est opérationnel. Un Directeur et deux Superviseurs ont été désignés, 10 téléconseillers, précédemment en service dans les services du MINAS ont été affectés.

Avancement par rapport aux prochaines étapes établies

Dans votre rapport annuel 2021-2022, les prochaines étapes suivantes avaient été établies pour la période de mai 2022 à avril 2023.

***La présente section ne s'applique pas aux pays rendant compte de leur situation pour la première fois.**

***Si vous avez fourni plus de 3 prochaines étapes dans le dernier rapport, toutes vos prochaines étapes apparaîtront dans cette section.**

4. Où en est la réalisation de votre prochaine étape n° 1 ["..."]?

- Non exécutée
- Planifiée
- En cours
- Achevée

5. Où en est la réalisation de votre prochaine étape n° 2 ["..."]?

- Non exécutée
- Planifiée
- En cours
- Achevée

6. Où en est la réalisation de votre prochaine étape n° 2 ["..."]?

- Non exécutée
- Planifiée
- En cours
- Achevée

7. Veuillez nous en dire plus au sujet de l'avancement des prochaines étapes que vous avez établies.

Exemple

Prochaine étape 1: [...]

Prochaine étape 2: [...]

Pour cette année nous comptons :

- Finaliser le processus de révision de la liste des travaux dangereux (sa présentation au Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants CNLTE ainsi que sa transmission dans les Services du Premier Ministre pour signature)
- Présenter le document cadre du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants au Cameroun au Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants et le vulgariser auprès de tous les acteurs et intervenants dans la lutte contre le travail des enfants.

État d'avancement global au cours des 12 derniers mois

8. Selon vous, avez-vous progressé par rapport aux priorités de votre feuille de route? *

Beaucoup de progrès

9. Compte tenu de l'état d'avancement de vos priorités nationales et de vos prochaines étapes (que vous avez présentées), quels sont les principaux résultats enregistrés entre mai 2022 et avril 2023 à mettre en avant sur la page d'accueil ou dans les rapports de l'Alliance 8.7? *

- Présenter le projet d'arrêté portant révision de la liste des travaux dangereux au Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants

(CNLTE) et le transmettre aux Services du Premier Ministre pour signature

- Présenter le document cadre du SOSTECAM au CNLTE et le vulgariser auprès d'acteurs et intervenants dans la lutte contre le travail des enfants

10. Les efforts déployés pour atteindre la cible 8.7 ont-ils abouti à d'autres réussites dignes de mention?

Veillez également prendre en compte d'autres aspects de la cible 8.7 qui ne figurent pas dans votre feuille de route (c'est-à-dire, le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains ou l'esclavage moderne).

Oui dans le cadre des Cocotalks organisés par l'Union Européenne en vue d'améliorer la qualité du cacao camerounais destiné au marché européen et le rendre plus durable, une étude portant sur l'évaluation du travail des enfants est en cours avec le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO).

11. Quelles sont ces réussites dignes de mention?

RAS

12. Quelles difficultés avez-vous dû surmonter dans la réalisation des priorités de votre feuille de route et de vos prochaines étapes? *

Difficultés à surmonter, y compris la pandémie de COVID-19, le cas échéant.

L'une des principales difficultés rencontrées concernant la lutte contre le travail des enfants, est l'insuffisance des ressources pour l'implémentation du Plan d'Action National pour l'Élimination des Pires Formes de Travail des Enfants (PANETEC). La mise en œuvre de ses axes stratégiques se fait progressivement avec l'accompagnement du BIT.

Concernant le travail forcé, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) a ratifié toutes les normes fondamentales qui traitent du travail forcé,

cependant, en terme de mise en œuvre effective de ces normes, le Cameroun n'a pas encore développé une politique qui encadre le travail forcé. Toutefois, une campagne de sensibilisation liée au travail forcé avait été retenue lors de la tenue de l'atelier stratégique d'identification des actions prioritaires en décembre 2020.

- L'insuffisance des budgets alloués ;
- Inexistence des infrastructures de prise en charge dans certaines régions du pays ;
- L'insuffisance des personnels qualifiés dans les institutions existantes
- La ligne verte (1503) rencontre des perturbations dus aux convertisseurs en panne.

Pour ce qui est de la traite des personnes, les difficultés sont liées aux facteurs culturels et à la nature variée des auteurs qui ne favorise pas la dénonciation.

13. Comment avez-vous surmonté ces difficultés? Quels enseignements en avez-vous tirés?

Certaines de ces difficultés ont été surmontées avec l'accompagnement du BIT, de l'OIM et de l'UNICEF

Évaluation des progrès accomplis dans les 12 derniers mois

14. Since May 2022, what progress has been made to your #5 national roadmap priority "Child Trafficking 1. Increase awareness raising about the dangers of trafficking and available services and improve means of communications at all levels, i.e. between institutions and from national to province, district and local levels"? *

- a. Enquêtes

- Etude de cas
- Focus group discussion
- Groupe de discussions

b. Entretiens

- ✓ Observations empiriques
- ✓ Informations de la part de tiers
- Rapports des services déconcentrés du Ministère

15. Le cas échéant, veuillez-nous en dire plus au sujet des instruments d'évaluation et/ou D'autres types d'éléments de preuve que vous avez utilisés pour mesurer l'état d'avancement de vos priorités nationales.

Veuillez-vous baser sur vos réponses à la question précédente (enquêtes, études de cas, groupes de discussion, observations empiriques, autre).

Exemple

Enquêtes : [...]

Études de cas : [...]

Concernant par exemple l'activité sur la révision de la liste des travaux dangereux, ainsi que le SOSTECAM le Cameroun a procédé avec l'accompagnement du BIT par des descentes sur le terrain dans les dix régions du pays. Comme instruments d'évaluation nous avons : les fiches de collecte de données et des guides d'entretien. Nous procédons également par le renseignement et la démonstration.

16. Veuillez nous dire quelles difficultés vous avez rencontrées (le cas échéant) pour réunir les éléments de preuve nécessaires à l'évaluation de votre état d'avancement.

Les pratiques culturelles, les considérations d'ordre idéologiques, religieuses ...

17. Veuillez indiquer les noms d'autres parties prenantes (par exemple, organismes Gouvernementaux, partenaires sociaux, organisations de la société civile) et la nature de leur participation, le cas échéant, à l'évaluation de votre état d'avancement.

Exemple

Bureau national de statistique & OIT : Conduite d'une enquête sur le travail forcé dans la chaîne de valeur agricole [...]

Nous travaillons non seulement avec toutes les administrations sectorielles impliquées dans la lutte contre le travail, le travail forcé et la traite telles que le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Le Ministère de la Justice (MINJUSTICE), le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), la Direction Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) et Gendarmerie etc) mais aussi les partenaires sociaux les plus représentatifs tels que : Le Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM), Entreprises du Cameroun (ECAM), la Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (CSTC), la Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun (CESAC), l'Union Générale des Travailleurs du Cameroun (UGTC). Les ONG telles que : l'Association Enfants Jeunes et Avenir (ASSEJA) sans oublier les autorités religieuses et traditionnelles

Collaboration avec des partenaires internationaux

18. Avez-vous collaboré avec des partenaires internationaux?

Veuillez cocher tous ceux qui s'appliquent.

Autres pays pionniers de l'Alliance 8.7. Pour en savoir plus, voir <https://www.alliance87.org/pathfinder-countries/>.

OIT

Organismes des Nations Unies (autre que l'OIT) OIM ET FAO

- Organisations internationales de la société civile
 Other

19. Veuillez indiquer les noms de vos partenaires internationaux et la nature de leur collaboration.

Exemple

Autres pays de l'Alliance 8.7 : [...]

Organismes des Nations Unies : [...]

OIT, UNICEF, OIM

20. Avez-vous appuyé des initiatives sous régionales/régionales/mondiales, notamment les Initiatives Sud-Sud, sur l'élimination du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne? *

Non

21. Veuillez-nous en dire plus au sujet des initiatives sous régionales/régionales/mondiales que vous avez soutenues.

Le Cameroun a participé à la 5^{ème} Conférence sur l'Élimination du Travail des Enfants organisé à Durban en Afrique du Sud en 2022.

Collaboration avec les partenaires nationaux

22. Collaborez-vous avec des partenaires nationaux? * Veuillez cocher tous ceux qui s'appliquent.

- ✓ Secteur privé
- ✓ Organisations d'employeurs
- ✓ Organisations de travailleurs
- ✓ Organisations locales de la société civile
- ✓ Ministères au sein de votre gouvernement
- ✓ Other

23. Veuillez indiquer les noms de vos partenaires nationaux et la nature de leur collaboration.

Exemple

Bureau national de statistique : [...]

Ministères : [...]

Toutes les administrations sectorielles impliquées dans la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes

Actuellement nous travaillons avec L'ONT (Observatoire National du Travail) pour l'élaboration du document cadre du SOSTECAM.

L'INS (Institut National de la Statistique) est notre partenaire privilégié pour toutes les études liées aux données statistiques.

Les partenaires sociaux les plus représentatifs tels que GICAM, ECAM, CSTC, CSAC

Les ONG et Associations telles que : ASSEJA, Human Rights, CAM-CRIN Et les autorités religieuses et traditionnelles

24. Comparativement à l'an dernier, la collaboration avec les parties prenantes nationales s'est-elle accrue, à votre avis? *

- Oui
- Non

25. Veuillez nous dire comment votre collaboration avec des partenaires nationaux s'est améliorée et les mesures prises en conséquence.

Exemple

Nous avons renforcé nos liens de coopération avec le ministère de l'Intérieur en introduisant de nouvelles lois en vue de combattre la traite des êtres humains.

: La collaboration avec nos partenaires nationaux a effectivement été renforcée au cours de ces dernières années. Ils sont davantage impliqués dans toutes les activités que nous menons au niveau du ministère. Le mot d'ordre au MINTSS c'est le dialogue social. Le Cameroun respecte bien la convention 144 sur les consultations tripartites.

26. Le mécanisme des pays pionniers a-t-il été jugé utile?

- Oui
- Non

Perspectives d'avenir

27. Faut-il réviser les priorités de la feuille de route de votre pays?

- Oui
- Non

28. Qu'est-ce qui doit être actualisé? Veuillez cocher tous les éléments qui s'appliquent.

- ✓ Les priorités de la feuille de route
- ✓ Les objectifs de la feuille de route

Étapes à venir dans les 12 prochains mois (d'ici avril 2024)

29. D'ici avril 2024, quelles sont les prochaines étapes à franchir pour la réalisation des priorités de la feuille de route de votre pays? * Veuillez fournir les informations suivantes:

Titre de la prochaine étape

Quels sont vos objectifs d'ici avril 2024 pour votre prochaine étape? (veuillez faire preuve de précision)

- Quels éléments de preuve utiliserez-vous pour démontrer que cette étape est franchie?
- De quel(s) domaine(s) d'intervention relève cette prochaine étape? (veuillez
 - en cocher au moins un) Travail des enfants Travail forcé
 - Traite des êtres humains
 - Esclavage moderne

Exemple

Prochaine étape 1: Application du plan d'action national révisé pour les entreprises et les droits de l'homme **Objectifs d'ici avril 2024**

pour cette prochaine étape: Au cours de l'année 2023, nous harmoniserons les politiques avec les parties concernées, et le Cabinet prendra une décision au sujet du contenu du Plan d'action national. De nouvelles mesures seront prises en fonction de cette décision.

Quels éléments de preuve utiliserez-vous pour démontrer que cette étape est franchie? La décision relative au contenu du Plan d'action national sera communiquée au Parlement. **De quel(s) domaine(s) d'intervention relève cette prochaine étape?** Le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains, l'esclavage moderne.

Prochaine étape 2: [...]

Objectifs d'ici avril 2024 pour cette prochaine étape: [...]

Prochaine étape 1 : Finaliser le processus de révision de la liste des travaux dangereux L'objectif d'ici Avril 2024 sera de présenter le projet d'arrêté au Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants et le transmettre aux Services du Premier Ministre.

L'élément de preuve pour démontrer que cette étape est franchie est que le projet d'arrêté sera communiqué, signé et fera l'objet d'une large diffusion.

Prochaine étape 2 : Présenter le document cadre du SOSTECAM au Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants et le vulgariser auprès de tous les acteurs et intervenants dans la lutte contre le travail des enfants.

L'objectif d'ici Avril 2024 sera de présenter le document cadre du SOSTECAM au CNLTE et organiser un atelier de vulgarisation dudit document.

L'élément de preuve pour démontrer que cette étape est franchie sera la production d'un document cadre ainsi que la disponibilité des rapports d'atelier.

Prochaine étape 3 : Elaborer le rapport national sur le travail des enfants Des études dans ce sens ont déjà été menées par l'INS.

L'objectif d'ici Avril 2024 sera de consolider toutes les données recueillies sur le terrain, d'élaborer un draft 0 dudit rapport ainsi que des indicateurs de suivi sur le travail des enfants, de faire une première validation desdits documents enfin d'organiser un atelier de validation du rapport et des indicateurs.

L'élément de preuve pour démontrer que cette étape est franchie sera la production d'un rapport national sur le travail des enfants et des indicateurs de suivi du travail des enfants

Prochaine étape 4 : Elaborer et mettre en œuvre un programme national de lutte contre la traite et le trafic des enfants

Prochaine étape 5 : Organiser une campagne digitale de sensibilisation sur le fonctionnement de la ligne verte

30. Quelles difficultés éventuelles aurez-vous à surmonter dans cette démarche?

Pour franchir cette étape nous pourrions faire face aux difficultés d'ordre procédurier et de décision institutionnelle.

31. Merci à vous! Vous avez fini de remplir ce formulaire. Y a-t-il autre chose dont vous voudriez nous faire part?

Le Cameroun souhaiterait recevoir de l'Alliance un peu plus d'opportunités en terme d'accompagnement, de recherche et de mobilisation des ressources pour réaliser plus facilement ses objectifs ainsi que ses attentes sur le terrain.

This content is neither created nor endorsed by Microsoft. The data you submit will be sent to the form owner